Case
FRC
8325

SOCIETÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION
VIVRE LIBRE OU MOURIR

LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA CONSTITUTION,
SÉANTE AUX JACOBINS, A PARIS,
AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

Paris, ce 4 Juin 1792, l'an 4 de la liberté.

FRÈRES ET AMIS,

M. Léonard BOURDON, membre de notre société, auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation publique en général, et particulièrement sur la manière de rendre pratique à la jeunesse la *liberté et l'égalité*, et fondateur de la société des jeunes François, école

MLW 16703

destinée au développemeut de ses principes, vient d'obtenir l'application des fonds libres des écoles dites *royales et militaires*, en faveur des *orphelins dont les pères sont morts pour la conquête ou pour le maintien de la liberté.* Ces enfans précieux seront élevés dans l'établissement formé par M. Bourdon.

La société a arrêté qu'il seroit écrit une lettre à toutes les affiliées, pour leur faire part de ce uouveau triomphe de l'égalité sur les priviléges, et pour les inviter, si elles connoissent quelque orphelin dans le cas de profiter de l'adoption offerte par la patrie, de vouloir faire passer, le plus promptement possible, tous les renseignemens nécessaires à M. Bourdon, à la société des jeunes François, au ci-devant prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris.

Nous sommes très-fraternellement,

FRÈRES ET AMIS,

F. CHABOT, *président;* COLLOT-D'HERBOIS, MARIE-JOSEPH CHENIER, XAVIER AUDOUIN, FABRE D'ÉGLANTINE, *secrétaires.*

DE L'IMPRIMERIE DU PATRIOTE FRANÇOIS,
Place du Théâtre Italien.

THE NEWBERRY LIBRARY